

Formations 25/26

Masterclass de Gisèle Vienne

Samedi 28 mars 2026 au dimanche 29 mars 2026

Infos pratiques

13h - 18h

2 jour(s) de formation

10 heure(s) de formation

22 participant·es maximum

Masterclass en Français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : euros HT

Tarif individuel : €100 euros HT

Bourse Adami : Non disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Gisèle Vienne s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les :
(danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.)

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

L'Atelier de Paris, Centre de développement
chorégraphique national, est une association loi
1901 subventionnée par :



Le programme de formation est
certifié et soutenu par :



Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV et lettre de motivation.) La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin spécifique, veuillez prendre contact avec la personne chargée des masterclasses :

masterclasses@atelierdeparis.org

Financements

Toutes les demandes de financement sont à envoyer au plus tard 1 mois avant le début de la masterclass. Pour le financement, selon votre statut vous pouvez prétendre à l'un des trois financements :

- Pour l'**Afdas**, il faut être intermittent·e et avoir suffisamment cotisé ou ne pas être en carence. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- Pour **France Travail**, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller·ère pour savoir si vous y êtes éligible. Si c'est le cas, merci de nous transmettre votre identifiant France Travail à 11 caractères et votre zone géographique.
- L'**Adami** s'adresse aux artistes ne pouvant bénéficier des financements précédents.

Pour plus d'information, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris !

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

En partageant avec la participant·es notre langage chorégraphique que je construis depuis 25 ans avec mes collaborateur·ices, nous pourrions interroger les liens entre questions sociétales et formes chorégraphiques. Il s'agit de partager à la fois une pratique physique, un langage formel et les questions qui animent notre processus créatif. Ce partage se fera par le dialogue directement, et davantage encore par le travail chorégraphique lui-même.

Notre pratique est articulée principalement autour du travail de compréhension de nos cadres perceptifs. Nous essayons à partir de ces recherches de comprendre les dispositifs sociétaux, comment ils nous font bouger et notre agentivité dans le cadre du déterminisme.

Il s'agit d'essayer de les réfléchir et d'agir sur ces cadres perceptifs en tentant de les déplacer à travers la pratique artistique, et à partir de sa dimension phénoménologique.

Objectifs

- Questionnement de nos cadres perceptifs et de l'articulation de nos pratiques corporelles, artistiques et leur sens politique
- Pratique du mouvement sensoriel, d'après les méthodes de Martha Rodezno et Nadine Quéré
- Travail sur différentes temporalités et qualités de mouvements, pour construire un langage de base.
- Improvisations de groupes dirigées en direct, à partir de ce langage de base, un dispositif chorégraphique et de mise en scène, issue de nos pratiques.

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériels

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnelles et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison

- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie

Gisèle Vienne

Gisèle Vienne est une artiste, chorégraphe et metteuse en scène franco-autrichienne. Après des études de philosophie et de musique, elle se forme à l'Ecole Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette.

Depuis 20 ans, ses mises en scènes et chorégraphies tournent en Europe et sont présentées régulièrement en Asie et en Amérique, parmi lesquelles :

Showroom dummies #1, #2, #3, #4, (2001 – 2020), I Apologize (2004), Kindertotenlieder (2007), Jerk (2008), This is how you will disappear (2010), LAST SPRING : A Prequel (2011), The Pyre (2013), The Ventriloquists Convention (2015), Crowd (2017), L'Etang (2020) et EXTRA LIFE (2023).

En 2021 elle réalise le film Jerk et en 2024 Kerstin Kraus. Gisèle Vienne expose régulièrement ses photographies et installations dans des musées dont le Whitney Museum de New York, le Centre Pompidou, au Museo Nacional de Bellas Artes de Buenos Aires, Le Centre d'art Contemporain de Genève, Le Musée d'Art Moderne de Paris. En 2024/2025, elle présente deux nouvelles expositions pour le centre d'art contemporain Haus am Waldsee et pour le Georg Kolbe Museum, inaugurées dans le cadre de la Berlin Art Week 2024.

Elle a publié plusieurs livres dont This consciousness to Fracture, nouveau livre de photographies de ses œuvres conçues en collaboration avec Estelle Hanania et Elsa Dorlin, publié chez Spector Books à l'automne 24. Son travail a fait l'objet de plusieurs publications et les musiques originales de ses pièces de plusieurs albums.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :

